

Demande de modification des spécialités
de doctorat

**Commission de la recherche du Conseil académique
du 12 mai 2020
Délibération 2020/05/CR-022**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment l'article 38 ;

Considérant la proposition de l'école doctorale (ED) Biologie, Santé, Biotechnologies (BSB) ;

Après en avoir délibéré, les membres de la Commission de la recherche donnent un avis favorable à la demande de l'école doctorale BSB portant sur la modification de l'intitulé de la spécialité « sciences du vieillissement » qui devient « sciences du vieillissement – gérosiences ».

Toulouse, le 12 mai 2020

Le Président,

 

Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 30

Nombre de voix favorables : 30
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prend pas part au vote : 0